



CONSEILLER, CONSEILLÈRE, RÉFÉRENT.E

ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Diplôme Interuniversitaire (DIU)
professionnalisant de niveau II (bac + 4)

CONSEILLER, CONSEILLÈRE RÉFÉRENT.E ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Diplôme Interuniversitaire (DIU) professionnalisant de niveau II (bac + 4)



MONTER EN EXPERTISE

Cette formation répond de manière ciblée et opérationnelle aux besoins des professionnel.le.s dans le champ de l'égalité femmes/hommes, travaillant en entreprises, collectivités territoriales, institutions ou associations. Elle permet d'accompagner la prise d'un poste spécifique ou d'accroître les compétences des professionnel.le.s déjà en poste, dans le cadre de leur activité ou de leur évolution professionnelle.

Responsables pédagogiques

Pascal Challande et Hélène Gérard (UPMC)
Anne-Isabelle François et Patrick Farges
(Université Sorbonne Nouvelle)

Objectifs

L'objectif général est triple : pratique, théorique et méthodologique

- **Construire et mettre en œuvre** l'égalité femmes/hommes dans sa pratique professionnelle
- **Intégrer** la question égalité femmes/hommes de manière transversale
- **Acquérir** les bases théoriques de l'égalité femmes/hommes, et les méthodes et outils pratiques de sa mise en œuvre

Contenus

La formation est constituée de cinq modules pratiques, indépendants et capitalisables.

Module de sensibilisation obligatoire

- Égalité femmes/hommes : comprendre, communiquer, argumenter

Modules spécialisés sur des champs sectoriels

- L'égalité professionnelle en marche
- Au-delà des stéréotypes, éduquer à l'égalité
- Politiques publiques : agir pour l'égalité avec les institutions

Module final de capitalisation et de retours d'expérience, validant le DIU

- Mémoire professionnel : visant la présentation ou la réalisation d'un projet tutoré.



Organisation

Formation hybride en présentiel et à distance, alternant des temps de formation, de mise en application, de retour sur expériences et d'échanges de pratiques.

Formation personnalisée : choix de modules à la carte et capitalisables pour obtenir le diplôme.

Durée et rythme

Formation complète : 210 heures, dont 84 heures en présentiel, 76 heures équivalent temps plein à distance, et 50 heures de travail personnel pour la réalisation du mémoire professionnel tutoré.

Modules spécialisés

Chacun comprend 37 heures de formation mixte, dont : 21 heures, organisées en deux regroupements (2+1 jours), à cinq ou six semaines d'intervalle, et 16 heures (équivalent temps plein), de mise en application pratique à réaliser dans l'intersession, avec évaluation pédagogique validant le module.

Module « Mémoire professionnel »

50 heures de travail personnel et 12 heures (maximum) d'accompagnement individualisé.

Lieu de formation

Universités Pierre et Marie Curie (UPMC) ou Sorbonne Nouvelle (Paris 5^e).

Nombre de participants

mini 9 – maxi 15

Publics cibles

- Toute personne souhaitant se spécialiser dans le champ de l'égalité et de la lutte contre les discriminations liées au sexe.
- Les professionnel.le.s intervenant dans les domaines des ressources humaines, responsabilité sociale de l'entreprise, formation, orientation, insertion sociale et professionnelle, enseignement, santé, animation, travail social, ou médico-social...
- Et plus particulièrement, les chef.fe.s de projets ou référent.e.s égalité/diversité, les consultant.e.s, les chargé.e.s de mission ou délégué.e.s aux droits des femmes et à l'égalité...



SAVOIR AGIR

Parce que tous les corps de métier, tous les domaines d'activité et tous les aspects de la vie en société sont traversés par la question de l'égalité femmes/hommes, il est indispensable de pouvoir se saisir de la thématique, de s'approprier la démarche et de disposer des outils nécessaires pour construire une égalité réelle, une égalité « en action ».



Calendrier

Le DIU est organisé tous les ans, avec

- Cinq regroupements mensuels, soit 12 jours, de février à début juillet pour les quatre modules spécialisés
- Soutenance du mémoire professionnel à réaliser avant le 15 décembre de chaque année (ou, au plus tard, deux ans après la validation du dernier module spécialisé).
- Session sur mesure en INTRA entreprise : nous consulter (dates et fiches formations détaillées, transmises sur demande).

Validation

- Certificat de compétences/attestation de formation
- Diplôme inter-universitaire (DIU) «Conseiller, conseillère référent.e égalité femmes/hommes», (niveau 2 de formation (Fr)
- Certification professionnelle (niveau 6 de formation (Eu) (sous réserve : demande d'enregistrement à l'inventaire national, en cours) cf. : cncp.gouv.fr.

Tarifs

- Formation diplômante complète (DIU) : 2 750€ les cinq modules, soit 550€ par module
- Parcours personnalisé (le module obligatoire + un au choix) : 1 200€, soit 600€ par module
- Module complémentaire 600€ par module

Partenariat

Partenariat entre les Universités Pierre et Marie Curie (UPMC) et Sorbonne Nouvelle, dans le cadre du DIU «Conseiller, conseillère référent.e égalité femmes/hommes», créé en 2004, à l'initiative de la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité d'Île-de-France et de l'association La Boucle.

PARCOURS PERSONNALISÉ : CINQ MODULES PRATIQUES, INDÉPENDANTS ET CAPITALISABLES POUR L'OBTENTION DU DIU

Égalité femmes/hommes : comprendre, communiquer, argumenter

Agir pour l'égalité nécessite de maîtriser les concepts et les outils à mobiliser.

D'où vient la notion de genre, quels sont les autres concepts associés ?

Comment le langage véhicule-t-il des stéréotypes sexistes ?

Comment argumenter pour légitimer des actions volontaristes luttant contre la discrimination sexuée ?

Ce module apporte les fondamentaux, préalables à toute forme d'action.

L'égalité professionnelle en marche

Argumenter et négocier l'égalité professionnelle, avec les différents interlocuteurs (DRH, partenaires sociaux...)

nécessite de mobiliser des connaissances, des outils et des méthodes spécifiques.

Comment mettre en œuvre le rapport de situation comparée ?

Comment élaborer et évaluer un plan d'action à l'égalité professionnelle ?

Quelles mesures incitatives et concrètes mettre en place au-delà des obligations réglementaires ?

Politiques publiques : agir pour l'égalité avec les institutions

Comment agir pour l'égalité dans la sphère publique ?

Quelles sont les bases d'un diagnostic territorial opérationnel ?

Comment identifier des indicateurs de suivi des actions et évaluer leur efficacité ?

Quelles méthodologies utiliser pour développer une stratégie d'actions ?

Au-delà des stéréotypes, éduquer à l'égalité

Que signifie l'égalité en contexte d'apprentissage et de socialisation ?

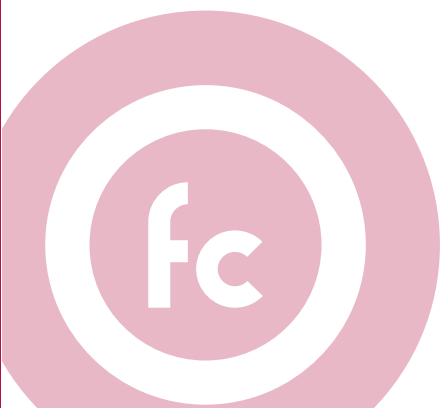
Pourquoi et comment éduquer à l'égalité et éduquer égalitairement ?

Promouvoir une culture de l'égalité implique de connaître les concepts et les contextes, d'identifier le fonctionnement des stéréotypes et des représentations, de revisiter ses outils et ses pratiques pédagogiques.

Mémoire Professionnel avec accompagnement tutoré :

Comment intégrer le concept d'égalité femmes/hommes, ses méthodes et outils, dans un projet professionnel pour produire des avancées sur le terrain ?

L'objectif est de capitaliser et valoriser les compétences et connaissances, acquises dans les modules spécialisés, de manière opérationnelle, par la réalisation ou la présentation d'un projet.



Contact Pédagogique

Christine Mantecon

christine.mantecon@upmc.fr

01 44 27 82 74 ou 82 82

Contact administratif

Audrey Vidal

audrey.vidal@upmc.fr

01 44 27 82 65

UPMC - Formation continue

4, place Jussieu, Tour 14-24, 5^e étage

75252 PARIS Cedex 05

Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

FCP3 - 13 rue de Santeuil

75005 PARIS

www.univ-paris3.fr

www.fc.upmc.fr

